

L'UIMM Alpes-Méditerranée est née de la fusion de trois départements

Le 23 septembre 2016 - Frédéric DELMONTE - Organisations professionnelles



XDR - Au centre, Thierry Chaumont, président de l'UIMM Alpes-Méditerranée

L'UIMM Var et l'UIMM Provence-Alpes, représentant les Alpes-de-Haute-Provence et les Bouches-du-Rhône, ont fusionné pour créer un seul syndicat qui représentera de façon plus forte les industries de la métallurgie.

Pour l'instant Alpes-Maritimes et Vaucluse font encore cavalier seul, mais l'Union des Industries et métiers de la métallurgie vient d'entamer un mouvement de fusion qui a donné naissance à l'UIMM Alpes-Méditerranée. Depuis le 1er juillet dernier, cette nouvelle organisation patronale regroupe les anciennes organisations du Var et des Alpes-Méditerranée (qui englobait les Bouches-du-Rhône et les Alpes-de-Haute-Provence). Son président est Thierry Chaumont et son délégué général Serge Bornarel.

Peser face aux décideurs

L'idée est bien entendu « *d'optimiser le service aux adhérents et de développer de nouveaux moyens* ». Ses dirigeants ont aussi en vue de peser plus face aux décideurs politiques, puisque les interlocuteurs en matière d'économie sont dorénavant à la région. L'UIMM Provence-Alpes regroupe 450 entreprises pour 40 000 salariés dans les domaines des domaines industriels aussi variés que les filières aéronautiques, navales, l'acier ou la micro-électronique.

Cette nouvelle structure porte trois ambitions fortes. Elle entend négocier une nouvelle convention collective, intégrer le numérique dans les formations et évolutions du métier et réfléchir à une nouvelle productivité industrielle en rapport aux évolutions technologiques.

Vers une plus large régionalisation

Si son siège se trouve à Marseille, une antenne territoriale a été gardée dans le Var. Mais cette UIMM élargie à trois départements n'est qu'une étape vers une plus grande régionalisation. « *On va prendre le temps de bien faire les choses* » rassure Thierry Chaumont, en regardant vers l'Est de la région et vers le Vaucluse. Les Hautes-Alpes ne sont pas oubliées, « *même si la centaine de salariés du secteur dans ce département dépend de la convention collective de l'Isère* ».